



ZONE DE DISTRIBUTION : THEILLET

| Conclusion sanitaire | | Indicateur global de qualité | |
|----------------------|--|------------------------------|---------------------------------|
| 2023 | Eau de qualité bactériologique satisfaisante. Eau agressive favorisant la corrosion des réseaux et pouvant conduire à des teneurs excessives en métaux (fer, cuivre, plomb). A noter la présence naturelle de radon. Les valeurs mesurées, bien que légèrement supérieures à la norme, ne nécessitent pas de mesures immédiates, mais des actions de réduction de ces teneurs doivent être envisagées. | A | A : Eau de bonne qualité |
| | | | B : Eau de qualité convenable |
| | | | C : Eau de qualité insuffisante |
| | | | D : Eau de mauvaise qualité |
| | | Indicateur 2022 : A | |

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE FRAYSSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (TARNAC), soit 9 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE TARNAC ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE TARNAC » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

| | | |
|---|---|--------------------|
| BACTÉRIOLOGIE | A | Très bonne qualité |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée. | Nombre de prélèvements : 10 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2021, 2022, 2023 | |
| NITRATES | A | Très bonne qualité |
| Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L. | Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 2,1 mg/L Valeur maxi : 2,1 mg/L | |
| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS | A | Très bonne qualité |
| Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé. | Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 143 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2020 | |

Quelques conseils

ABSENCE
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE
Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

RÉSEAU PRIVÉ
Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

PLOMB
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| | |
|--|---|
| PH | Eau agressive |
| Evaluation du caractère acide d'une eau. Le pH d'une eau potable doit se situer entre 6,5 et 9. | Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 6,03 unité pH Valeur maxi : 6,1 unité pH |
| ALUMINIUM | Pas de données disponibles |
| Élément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgramme/L. | |
| CONDUCTIVITÉ À 25°C | Eau agressive |
| | Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 30,1 microS/cm Valeur maxi : 30,7 microS/cm |
| RADON | Présence naturelle de radon |
| Gaz radioactif naturel issu de la dégradation de l'uranium présent dans le sol et les roches, notamment granitiques et volcaniques. Etant soluble, une partie du radon formé dans le sol peut se dissoudre dans l'eau souterraine. | Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne : 128 Bq/L Valeur maxi : 128 Bq/L |

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/03/2024
UDI 019001670

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.